



## Stationnement scooter, épave et encombrant

Par **Spirit**, le **30/07/2008** à **11:31**

Bonjour,  
je travaille dans l'immobilier et je souhaiterai poser ces quelques questions :

Il y a t'il une loi qui interdit le scooter dans la cave ou les parties communes ?  
Ou puis je trouver des cas de litige entre locataire et propriétaire sur ce sujet ? y a t'il une jurisprudence

Y a t'il une loi sur les encombrants ? et sur les épaves ?  
et de nouveau ou puis je trouver des cas de litige entre locataire et propriétaire sur ce sujet ?  
y a t'il une jurisprudence

Par avance je vous remercie de votre aide